



PÔLE DE LA PSYCHIATRIE ET DE L'ACCUEIL MOYENNE ET LONGUE DUREE

Dr Julien GAUTHIER, responsable de pôle – Ariane SEIGNEUR – Christine ROUHIER

Secrétariat de pôle : 03 85 27 52 29 - Fax 03 85 27 59 09

E-Mail : Pole-PSYACCUEILMDLD@ch-macon.fr

Rédacteurs :

Dr DELAY, Dr CHOULY,
Dr MEILLAND, Dr BARBARIN
(Praticiens Hospitaliers)

Date : 22 août 2022

Validation :

Dr GAUTHIER
(chef du pôle PAMLD)

Date : 30 novembre 2022

PROFIL DE POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER ET DE PRATICIENNE HOSPITALIERE EN PSYCHIATRIE

Établissement

Centre Hospitalier de Mâcon, Bd Louis Escande, 71000 Mâcon

80 lits d'hospitalisation temps plein, intersectorisés, correspondant à la population du sud de la Saône-et-Loire (secteurs 71G06, 71G07 et 71G08), répartis sur 3 unités classiques (ouverte, fermée, de réhabilitation sociale) et 1 unité de 5 lits, de 72 heures.

2 Centres de Santé Mentale (CMP et CATT), l'un à Mâcon (71G06 et 71G07), l'autre à Paray-le-Monial (71G08).

Spécialité recherchée

DES de psychiatrie.

Compétences complémentaires souhaitées

Du fait de la diversité des missions, toutes les formations complémentaires sont les bienvenues.

Souhaitées :

Expérience en CMP
Expérience en réhabilitation psycho-sociale
Expérience en psychiatrie de liaison

Position du praticien ou de la praticienne dans la structure

Poste caractérisé par l'inter-sectorisation (secteur 6, 7 et 8).

=> 5 demi-journées sont consacrées au dispositif de réhabilitation qui comprend l'Unité de Psychiatrie et de Réhabilitation Psycho-Sociale (UPRS) et les Appartements Thérapeutiques (AT). L'UPRS est une unité d'hospitalisation complète de 25 lits dont l'objectif est, comme son nom l'indique, la réhabilitation psychosociale des patients et des patientes. L'équipe mobile, les AT et l'UPRS collaborent dans cet objectif.

L'UPRS s'intègre dans l'entité interne « psychoses chroniques et hospitalisation sans consentement », avec l'Unité de Psychiatrie Complexe (UPC).

Le praticien ou la praticienne sera amenée à travailler en priorité à l'UPRS et aux AT, mais sera sollicitée à certaines périodes pour participer aux soins dans les autres unités, principalement l'UPC, dans un esprit de suppléance.

Un service de médecine somatique va consolider son activité auprès des 4 unités d'hospitalisation complètes de psychiatrie à la fin 2022.

=> 3 demi-journées sont consacrées à une activité ambulatoire, avec des consultations en Centre Médico-Psychologique, sur les secteurs 71G06 et 71G07, au Centre de Santé Mentale de Mâcon.

Il s'agit d'une activité de consultation, de prise en soins médicale psychiatrique, et de suivi des patients et patientes de secteur.

=> 2 demi-journées sont consacrées à une activité de liaison sur les services de MCO du Centre Hospitalier de Mâcon.

Le ou la médecin psychiatre a un rôle consultatif. Il ou elle donne son avis sur la prise en soins qui reste sous la responsabilité du médecin du service responsable, et peut orienter sur la filière de psychiatrie si cela est indiqué.

La psychiatrie de liaison pourra être développée et faire l'objet du projet de service.

Nombre de médecins présents sur les mêmes activités

En incluant ce poste :

- 2 médecins à l'UPRS
- 5 médecins au CMP sur les secteurs G06 et G07
- 1 médecin sur la psychiatrie de liaison

Les interlocuteurs responsables médicaux des pôles concernés sont :

- pôle PAMLD : docteur Julien GAUTHIER
- pôle Ambulatoire : docteur Francis MAIGROT

Statut de recrutement

Poste de praticien hospitalier temps plein.

Poste de praticienne hospitalière temps plein.

Obligation de service de 10 demi-journées hebdomadaires.

Les candidatures de praticien hospitalier ou praticienne hospitalière à temps partiel pourront être étudiées.

Caractéristiques des fonctions

1. Organisation de la permanence des soins

Gardes en première partie de nuit en semaine, suivies d'une astreinte opérationnelle pour la deuxième partie de nuit, et pour les samedis et dimanches ; sur le SAU, l'UO et sur les unités de psychiatrie (plus rarement sur les services de médecine et de chirurgie).

Participation à une continuité des soins le samedi matin, sur les unités d'hospitalisation temps plein de psychiatrie.

2. Valences (enseignement ou recherche clinique)

Possibilité de participer à l'enseignement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Participation à la formation des internes et des IPA.

3. Pas de Modalités particulières d'exercice.

Objectifs et actions

1. Assurer :

- La couverture médicale et la responsabilité du dispositif de réhabilitation psychosociale.
- Des consultations de CMP des secteurs 71G06 et 71G07.
- La liaison psychiatrique dans les services de somatique.

2. Optimiser :

- Le fonctionnement de l'entité « psychoses chroniques et hospitalisations sans consentement » (UPC, UPRS, AT).
- Le renforcement du temps médical du CMP de Mâcon (intersecteur G06-G07).
- La prise en soins psychiatriques des patients et patientes hospitalisées en service de somatique. Développer les liens avec les autres spécialités médicales du centre hospitalier. Participer à la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale et à l'information des professionnels en services de somatique.
- La qualité et la sécurité des soins, et l'évaluer.

Moyens mis en œuvre

- Développement de l'articulation entre les unités intra-hospitalières et les structures ambulatoires.
- Intégration de l'UPRS et des AT dans une entité « Psychoses chroniques et hospitalisations sans consentement » qui comprend également l'UPC.
- Articulation avec l'entité « Troubles de l'humeur » qui comprend l'UPL, l'UP72 et l'ESPS.

Conditions de mise en œuvre de la part complémentaire variable de rémunération

Ce poste entre dans le cadre des postes des zones prioritaires.

L'indemnité d'activité sectorielle et de liaison (IASL) est valide sur l'organisation de ce poste.

Possibilité d'obtenir l'indemnité d'engagement service public exclusif (IESPE) et la prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) si le concours PH n'est pas encore passé (cf. modalités d'optention).

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser à :

- Direction des affaires médicales : Mr ROME, directeur adjoint (derome@ch-macon.fr)
- Dr GAUTHIER, Chef du pôle PAMLD (jugauthier@ch-macon.fr) et Drs BARBARIN (thbarbarin@ch-macon.fr) et DELAY (erdelay@ch-macon.fr), référents recrutement de la psychiatrie

Adresse postale : CH Mâcon

350, boulevard Louis Escande
71018 MÂCON CEDEX